



Délais légaux de débloquage de compte bancaire

Par **Chris30**, le **11/12/2015** à **15:26**

Bonjour

Mon papa est décédé le 5 Septembre dernier.

Nous nous sommes rapprochés d'un notaire pour procéder à sa succession(nous sommes 3 héritiers)

Le 28 Octobre dernier,notre notaire a envoyé un courrier à la banque où mon papa était client pour que celle-ci débloque son compte bancaire.

A ce jour toujours pas de réponse malgré les nombreuses relances de notre notaire.

Y'a t'il un moyen de faire avancer les choses plus rapidement?Quels sont nos droits?Quel est le délai légal de déblocage?

Je précise que mon papa n'avait aucun bien immobilier

Merci pour votre réponse